

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

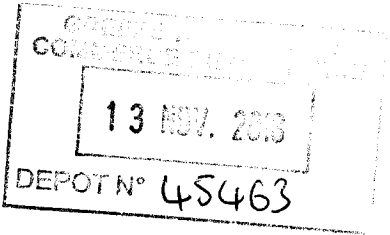
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01461

Numéro SIREN : 394 995 468

Nom ou dénomination : A.R. PARTICIPATIONS

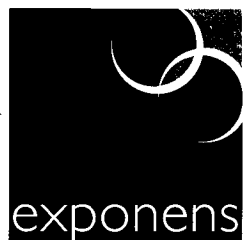
Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2018 sous le numéro de dépôt 45463



A.R. Participations S.A.S.

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 mars 2018



A.R. Participations S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 74 514,58 €

Siège social : 3, avenue Henri Colin

92230 GENNEVILLIERS

N° RCS : Nanterre 394 995 468

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018



A.R. Participations S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 74 514,58 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

À l'assemblée générale de la société A.R. Participations S.A.S.,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R. Participations S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

A.R. PARTICIPATIONS S.A.S.

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2018*

4.

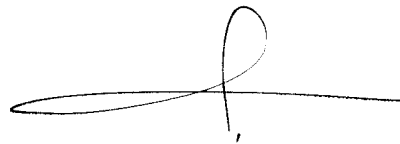
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 septembre 2018

Le commissaire aux comptes
EXPONENS Conseil & Expertise



Yvan CORBIC
Associé

In Extenso

SAS A.R.PARTICIPATIONS

COMPTES ANNUELS

Bilan au 31/03/2018

3 AVENUE HENRI COLIN

92230 GENNEVILLIERS

SIRET : 39499546800037

IN EXTENSO EURE DAMVILLE 7 Rue Aime Charpentier 27240 MESNILS-SUR-ITON
Tél : 02.32.35.64.00 - Fax : 02.32.34.82.01

Membre de **Deloitte**

EXPONENS Conseil & Expertise
Pour identification

Sommaire

Sommaire	1
Attestation avec conclusion favorable sans observation	2
COMPTES ANNUELS	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables simplifiées	7
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions et dépréciations	11
Etat des créances	12
Etat des dettes	13
Composition du capital Social	14
Liste des filiales et participations	15
Charges à payer	16
Détail des charges constatées d'avance	17
DETAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	18
Bilan Passif détaillé	20
Compte de résultat détaillé	22

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SAS A.R.PARTICIPATIONS relatifs à la période du 01/04/2017 au 31/03/2018 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 800 865 €
Chiffre d'affaires :	€
Résultat net Comptable :	(168 421) €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à DAMVILLE

Le

M COURTEAUX Nicolas

L'expert-comptable

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/03/2018	Net Au 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	86 920	58 737	28 183	32 134
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	76 288	2 568	73 720	95 702
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	2 062 903	652 393	1 410 510	1 442 655
Créances rattachées à des participations	8 690		8 690	2 186
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	30 000		30 000	230 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	845		845	845
TOTAL (I)	2 265 646	713 698	1 551 948	1 803 523
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	132 224		132 224	108 690
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	112 553		112 553	159 288
Charges constatées d'avance	4 141		4 141	2 628
TOTAL (II)	248 918		248 918	270 606
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 514 563	713 698	1 800 865	2 074 128

Bilan Passif

	Net Au 31/03/2018	Net Au 31/03/2017
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 74 515	74 515	74 515
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	8 012	8 012
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	31 000	31 000
Report à nouveau	1 751 110	1 473 396
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(168 421)	397 714
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 696 216	1 984 637
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 507	52 255
Emprunts et dettes financières diverses	2 910	16 514
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 328	13 297
Dettes fiscales et sociales	55 802	7 426
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 102	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	104 650	89 492
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	1 800 865	2 074 128

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/04/2017 au 31/03/2018			Du 01/04/2016 Au 31/03/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				29 730
Chiffre d'affaires Net				29 730
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			8 601	7 980
Autres produits			7 232	19 195
TOTAL (I)			15 833	56 905
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			37 452	47 806
Impôts, taxes et versements assimilés			3 690	9 773
Salaires et traitements			60 001	22 380
Charges sociales			25 343	9 784
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 526	22 841
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			8	12
TOTAL (II)			147 020	112 597
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(131 188)	(55 692)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			1 598	1 788
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			31	225
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			1 629	2 013
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			32 145	
Intérêts et charges assimilées (4)			697	1 257
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			32 842	1 257
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(31 213)	756
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)			(162 400)	(54 936)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/04/2017 Au 31/03/2018	Du 01/04/2016 Au 31/03/2017
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		527
Sur opérations en capital	71 000	685 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	71 000	685 527
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	68	782
Sur opérations en capital	76 953	232 095
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	77 021	232 877
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(6 021)	452 650
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	88 462	744 445
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	256 883	346 730
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(168 421)	397 714
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		1 784
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 1 800 865 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de (168 421) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--|--------|
| - Droits immobiliers : | 22 ans |
| - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 3 ans |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

In Extenso

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations		
		Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		86 920		
TOTAL		86 920		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport		110 440		70 345
Mat. de bureau et info., mobilier		1 373		1 200
Emballages récupérables et divers		4 743		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		116 556		71 545
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 065 089		6 503
Autres titres immobilisés		230 000		40 000
Prêts et autres immobilisations financières		845		
TOTAL		2 295 934		46 503
TOTAL GENERAL		2 499 410		118 049

Cadre B		Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				86 920	
TOTAL				86 920	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const					
Installations techniques, matériel et outillages ind.					
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers					
Mat. de transport			110 440	70 345	
Mat. de bureau et info., mobilier			1 373	1 200	
Emballages récupérables et divers				4 743	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			111 813	76 288	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				2 071 592	
Autres titres immobilisés			240 000	30 000	
Prêts et autres immobilisations financières				845	
TOTAL			240 000	2 102 438	
TOTAL GENERAL			351 813	2 265 646	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	54 786	3 951		58 737
	54 786	3 951		58 737
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport	19 481	16 390	33 487	2 384
Mat. de bureau et informatique, mobilier	1 373	184	1 373	184
Emballages récup. et divers				
	20 854	16 575	34 860	2 568
TOTAL GENERAL	75 640	20 526	34 860	61 305

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencs. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Utilisées	Non-utilisées				
Réglémentées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglémentées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Utilisées	Non-utilisées				
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations	620 248	32 145			652 393
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	620 248	32 145			652 393
TOTAL GENERAL (I+II+III)	620 248	32 145			652 393
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières		32 145			
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Liquidité de l'actif		
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	8 690		8 690
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	845		845
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 102	5 102	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	111 001	111 001	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	16 121	16 121	
Charges constatées d'avance	4 141	4 141	
TOTAL	145 900	136 365	9 535
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	21 507	11 685	9 822	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 328	7 328		
Personnel et comptes rattachés	37 000	37 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 569	17 569		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 233	1 233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 910	2 910		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	17 102	17 102		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	104 650	94 827	9 822	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 748			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 883	15.26000	74 515
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	4 883	15.26000	74 515

Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SCI GRANDMONT AVENUE HENRI COLIN - 92230 GENNEVII	1 144 000 484 338	99.97	1 143 648 1 143 648		21 000 (47 910)
SAS AUROL BURO AVENUE HENRI COLIN - 92230 GENNEVII	165 000 (2 856)	50.84	620 248	1 404	(1 373)
PARTICIPATION (10 à 50%)					
SAS GTD AVENUE HENRI COLIN - 92230 GENNEVII	101 010 680 038	48.20	233 957 233 957		4 336 230 (8 870)
SARL MADE IN PICTURES AVENUE HENRI COLIN - 92230 GENNEVII	3 000 140 355	25.33	760 760	2 286	210 040 71 708
AUTRES TITRES					
SAS BIFINOVE 99 RUE DU JARDIN DES PLANTES - 59800	729 300 111 413	8.82	64 290 32 145	5 000	50 137 (91 372)

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/03/2018	Exercice clos le 31/03/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 500.00	6 870.00
Dettes fiscales et sociales	53 402.82	3 451.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	55 902.82	10 321.25

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/03/2018	Exercice clos le 31/03/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 500.00	6 870.00
4081000 Ftrs non parvenues	2 500.00	6 870.00
Dettes fiscales et sociales	53 402.82	3 451.25
4286000 Personnel - autres charges à payer	37 000.00	
4386000 Org soc charges a payer	15 170.00	
4486000 Etat - autres charges à payer	855.50	3 451.25
4486200 Taxe d'apprentissage	194.88	
4486300 Formation continue	182.44	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	55 902.82	10 321.25

•

[illegible]

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2018**

**A.R. PARTICIPATIONS
3 avenue Henri Colin
92230 GENNEVILLIERS**

**Société par actions simplifiée au capital de 74 514,58 Euros
RCS DE NANTERRE n° 394 995 468**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 168 421 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-168 421 €
Au compte « report à nouveau »	-168 421 €

Il est proposé d'affecter au compte « autres réserves » une somme de 1 000 000 € prélevée sur le compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende revenant aux titres détenus par des personnes physiques et ouvrant droit à l'abattement	Dividende revenant aux titres détenus par des personnes morales et n'ouvrant pas droit à l'abattement
31 mars 2017	220 000 €	0 €
31 mars 2016	150 000 €	0 €
31 mars 2015	0 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Alain ROUSSIAUX